Final NAO – Communiqué intersyndical



Grâce à l'intersyndicale, au préavis de grève déposé pour le 3 mars 2025 et à tous les salariés, nous avons obtenu des avancées significatives dans le cadre des Négociations Annuelles Obligatoires (NAO) 2025. Les échanges ont abouti à des mesures concrètes en faveur du pouvoir d'achat et des conditions de travail des salariés. Cette issue démontre une fois de plus que la détermination collective permet de faire progresser les revendications. Principales avancées obtenues : OET – TSM : ? +1,2 % d'augmentation générale sur la valeur du point au 1er mars 2025 ? +0,7 % d'augmentations individuelles au 1er janvier 2025 ? Non-imputation des passages TSM sur le budget AI ? Amélioration de la sujétion d'astreinte, avec une revalorisation supplémentaire de +2 % pour les OET ? Revalorisation des minima : +4 points sur la grille de classification General CADRES : ? 1,4 % d'augmentation individuelle au 1er janvier 2025 ? Non-imputation des passages Cadres sur le budget AI ? Intégration de la prime d'aide à la mobilité pour les cadres concernés Mesures complémentaires : ? Augmentation des tickets-restaurants : passage de 8€ à 8,75€, avec une hausse de 9,3 % de la participation employeur ? Revalorisation des paniers repas et IRC : +0,45€ sur toutes les valeurs nationales ? Mise en place d'un groupe de travail pour poursuivre les discussions sur les conditions de travail et les enjeux de gestion de l'entreprise Sans l'intersyndicale et votre implication, ces avancées n'auraient pas été possibles. C'est ensemble que nous avons pu obtenir ces résultats, et c'est ensemble que nous continuerons à défendre nos droits. Et après ? Un groupe de travail va être constitué pour approfondir certaines thématiques essentielles. Nous serons attentifs à ce que ces discussions débouchent sur des mesures concrètes pour améliorer encore les conditions de travail et de rémunération. Nous levons le

préavis de grève du 3 mars 2025. Nous remercions toutes celles et ceux qui se sont engagés et ont soutenu cette mobilisation. L’intersyndicale reste à votre disposition pour répondre à vos questions et préparer les prochaines échéances.